

Lucien DAUZET
lucien.dauzet@creteil.iufm.fr

MEMOIRE PROFESSIONNEL

Cahier des charges

- I OBJECTIFS
- II METHODOLOGIE
- III PLAN DE TRAVAIL
- IV REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Guide d'utilisation des références bibliographiques
- Exemple de résumé d'auteur avec mots clés
- Exemple d'utilisation des citations
- Bibliographie

*J'écoute, j'oublie ;
Je vois, je comprends ;
Je fais, j'apprends.*

(Confucius 500 avant J.C.)

SOMMAIRE

I Mémoire professionnel : objectifs	p 3-4
II Méthodologie pour une recherche-action	p 4
Objectifs d'une recherche action	p 4
Description du mémoire	p 5-10
Forme du mémoire	p 10
III Références bibliographiques	p 10-11
Exemples d'utilisation de citations et de réf. biblio.	p 12
Utilisation des citations, l'iconographie	p 13
Mise en forme des citations	p 14
IV Validation : grille d'évaluation	p 15
Echéancier de production du mémoire	p 17
Ex. de page de couverture	p 18
Ex. de résumé d'auteur et mots clés	p 19
Bibliographie	P 19-21

I - MEMOIRE PROFESSIONNEL - OBJECTIFS

Ce mémoire entre pour une part importante dans le processus de **certification** de la formation des enseignants.

Il constitue la **charnière** entre une formation **disciplinaire** et une expérience de **terrain** en grandeur réelle.

Dès lors, il devient la clé de voûte de la **professionnalisation** des futurs enseignants.

Un acte professionnel qui témoigne de l'assimilation d'une **culture de métier** à travers un investissement personnel et en vue d'un réinvestissement professionnel.

Il s'agit de **restituer par écrit**, une expérience de terrain imprégnée par la culture de chacun mais aussi enrichie des savoirs théoriques et pratiques acquis en formation.

Ainsi des acquis professionnels sont validés par un acte professionnel. Dès lors, ce mémoire témoigne du degré d'intégration de l'enseignant dans son métier.

Ce mémoire valide une formation mais il peut aussi et surtout contribuer à **valoriser cette formation**, en effet, un mémoire, dès lors qu'il correspond à certains critères (normes universitaires) peut constituer un travail de recherche **reconnu, publiable, utilisable et accessible** au plus grand nombre. Il peut ainsi sous une forme appropriée contribuer à enrichir des **bases de données**, bibliothèques, CDI etc..., afin de constituer un **patrimoine culturel**.

Une organisation structurée est indispensable, tout travail doit être présenté de manière synthétique selon un **plan**, les connaissances seront exposées suivant un ordre logique et non jetées en vrac sans aucune cohérence.

Dès lors, des modalités pour une guidance s'imposent. En effet le travail attendu n'est pas la rédaction d'un rapport de stage mais bien la **production d'un acte professionnel**.

Ainsi son objet doit impérativement être un **objet réel** et non un sujet de dissertation ou un simple rapport de stage, et correspondre à une demande émergeant d'une problématique de terrain.

En conséquence, le choix des objets de recherche et des sujets de mémoire sont un des enjeux d'une négociation entre stagiaires d'une part, responsable de suivi et tuteurs d'autre part.

Il s'agit plus dans cette dynamique de privilégier des recherches actions que des recherches à caractère fondamental, avec comme souci permanent la confrontation de la théorie et de la pratique.

Des recherches actions avec comme ambition le repérage de problématiques concrètes, actuelles avec une condition forte de faisabilité afin d'assurer un "retour d'investissement" sur le terrain, par exemple à partir de préoccupations énoncées dans un " projet d'établissement".

Il s'agit donc :

- *d'identifier l'émergence de problèmes à partir d'un constat*
- *de formuler une problématique*
- *d'énoncer un objet sur lequel portera le travail*
- *de proposer une méthode d'investigation pertinente et appropriée au type de problème posé*
- *de faire évoluer la recherche à l'occasion de toutes les situations de formation.*
- *de faire des propositions concrètes de remédiation et d'assurer leur mise en oeuvre.*

Tels sont les **objectifs assignés** à cette démarche de recherche action.

II - METHODOLOGIE POUR UNE RECHERCHE ACTION

Ce travail de recherche se déroulera tout au long de l'année de formation IUFM et dans tous les lieux de formation.

Le choix du sujet sera validé le plus tôt possible afin que le travail d'investigation se réalise à l'occasion de toutes les situations de formation.

Le sujet sera obligatoirement issu d'une problématique réelle de terrain et d'un constat fait par les auteurs sur le lieu de leur exercice professionnel, c'est-à-dire la classe et les implications de l'enseignant.

La problématique sur laquelle portera la recherche s'enrichira des observations réalisées lors du stage en collège, ce stage sera l'occasion de procéder à des observations, enquêtes, entretien avec des personnes ressources susceptibles de fournir des renseignements utiles. L'objectif de recherche lors du stage collège sera donc étroitement lié à la problématique du mémoire.

Le stage en entreprise sera aussi l'occasion de recueillir des données qui viendront enrichir la réflexion sur la problématique.

Les formations IUFM fourniront des informations qui viendront aussi constituer la base de données du mémoire.

Les recherches bibliographiques apporteront un complément indispensable à la réflexion sur le sujet et un recul nécessaire à la mise en place des remédiations.

Après cette phase d'investigation approfondie de terrain, la problématique devrait s'éclaircir et laisser apparaître des remédiations possibles.

Ces remédiations devront être en relation avec le constat de départ et répondre à la problématique. Leur mise en place, leur expérimentation sous forme de cours TP ou TD devra faire l'objet d'une analyse critique.

Les mémoires sont réalisés par binôme et peuvent faire l'objet d'un travail interdisciplinaire sous forme de PPCP en partenariat avec plusieurs disciplines du même établissement.

Une démarche de recherche action est proposée comme approche possible, recherche impliquée, recherche appliquée ou plus modestement **étude de terrain** avec comme objectif le développement et l'application dans une mise en oeuvre en grandeur réelle.

De nombreux lieux d'investigation autant de terrains d'application. Des champs d'expérimentation existent et restent à explorer par des acteurs de terrain tels que des **enseignants** en situation permanente **d'acteurs, d'auteurs, de vecteurs et d'utilisateurs** de recherche.

Ces enseignants rencontrent des difficultés majeures à rendre compte et à valoriser leurs études, ces chercheurs "improvisés" sont impliqués dans des réflexions et des actions qui excipent beaucoup plus d'un **"savoir faire"** que d'un **"savoir dire"**.

Des lors il s'agit de faciliter la transition de ce **savoir-faire empirique** vers un **savoir dire structuré**. L'aide méthodologique du responsable de suivi se situe au niveau du choix d'un terrain d'investigation, de l'aide au repérage d'une problématique à partir d'une question de départ, l'élucidation de cette problématique, le choix d'un objet pertinent, et la gestion du travail dans un champ d'application.

Il s'agit donc de tenter de restituer par écrit une pratique, par l'entraînement à une rédaction formalisée:

1 - Situation du genre de travail par rapport à la fonction ambitionnée (grille d'évaluation p.14)

2 - Les différentes parties et leurs spécificités rédactionnelles

Titre, sous titre, résumé d'auteurs, mots clés, introduction présentation du thème, objet, hypothèse de départ ou intuition, méthode de recueil des matériaux, analyse de contenu, développement et argumentation, propositions, conclusion, annexes, glossaire, bibliographie, table des matières.

3 - Maîtrise graphique et typographique

Interprétation des normes AFNOR : Z 41004 Z 41005 Z44006

4 - Méthodologie de type " Démarche expérimentale "

L'observation fait émerger la problématique

Déceler, identifier des indices pouvant rendre compte de problèmes relatifs à une situation pédagogique ou en relation avec l'environnement scolaire. Etablir des relations entre ces données qui vont conduire à la formulation d'un ou plusieurs problèmes. Il s'agit de faire un relevé exhaustif de données de terrain, de procéder à une analyse, d'élucider une problématique, et de dégager un "objet" sur lequel portera la "recherche".

Formulation d'hypothèses

Intuitions a priori qui sont des explications possibles pouvant apporter une solution au problème, la formulation d'une hypothèse donne le cadre d'un protocole expérimental, et implique l'auteur dans l'administration de la preuve.

Mettre en place des remédiations

Expérimenter des solutions en réponse aux problèmes initialement posés. Conduire l'expérimentation, avec des outils appropriés : pertinents, opérationnels, et signifiants.

Exploiter les résultats

Analyse de contenu, exploitation des données, mise en forme, valorisation, formalisation.

Conclusion

Confirmation ou infirmation de l'intuition de départ ou de l'hypothèse.

Critiques et Recommandations

Propositions de stratégies de remédiation.

PLAN DE TRAVAIL. DESCRIPTION DU MEMOIRE

Le titre et le sous titre

Le titre est descriptif de la réalité, il doit permettre de **cerner l'objet** du travail avec suffisamment de précision, situer le genre de l'objet dans un champ identifiable.

Un sous-titre est parfois nécessaire à donner plus de précision, une situation dans le temps, l'espace donne souvent un éclairage utile. Le titre est souvent provisoire, en effet à tout moment, et surtout à la fin de la rédaction, il peut faire l'objet de modifications.

Résumé d'auteurs mots clés

Résumé informatif sur le contenu du mémoire, avec une liste de mots clés qui permettent un archivage, un classement, et des accès de recherche facilités.

Présentation du Thème- Introduction

C'est une **mise en place du décor**

Cette partie importante permet de situer globalement l'action :

- situation de dates, de lieu, d'acteurs (qui parle ? Où se passe l'action ? Quand ? De quoi l'on parle).
- Partie où émerge la motivation de l'auteur

L'introduction est destinée à **poser le problème** dont la résolution ou la tentative constituera le corps du mémoire. Elle comporte tous les éléments permettant au lecteur un éclairage et une justification du sujet dont il sera question.

Il convient aussi de définir le sujet, de le situer, de fixer ses limites. Si plusieurs conceptions sont possibles, il faut **justifier le parti choisi** et montrer son intérêt. Il est parfois utile de faire valoir les difficultés présentées par le sujet, l'existence d'avis différents, voire contradictoires.

Il importe aussi d'introduire et de justifier le plan choisi, en développant l'idée générale qui sous-tend le plan. En faisant l'historique du sujet, il est bon de procéder à une présentation logique en montrant qu'il y a plusieurs manières de régler le problème posé.

L'introduction doit s'achever par une annonce de la partie suivante du travail, par exemple, l'hypothèse.

En aucun cas le sujet ne doit être traité directement dans la présentation du thème.

Problématique et hypothèse de départ

Une hypothèse de départ, ou plus souvent une intuition, amène l'auteur à penser que... etc. et à poser des questions du type : de quoi s'agit-il ? Quel est le problème ?

Ex :

- *Les difficultés rencontrées dans la pratique professionnelle de l'enseignant,*
- *La mise en œuvre de nouveaux programmes.*
- *Les questions posées sont en relation avec des préoccupations concrètes et voire quotidiennes d'une pratique d'enseignant.*

Exemples de questionnement duquel peut émerger une problématique :

- *Adaptation, inadaptation de la formation, des pratiques d'enseignement existantes,*
- *L'utilisation de nouveaux médias de communication et de formation,*

- *Problèmes rencontrés par rapport à de nouvelles conceptions des pratiques pédagogiques,*
- *les solutions proposées sont-elles pertinentes ?*
- *la position du chercheur en situation de recherche action.*

Dans la formulation de l'hypothèse, l'auteur s'engage à démontrer ce qu'il avance.

Dans cette partie du mémoire, s'agissant de la problématique, il sera attendu de l'auteur, plus un relevé exhaustif en relation avec l'objet, qu'une simple énumération.

En effet il s'agit de faire l'état des lieux de la question de départ, " **planter le décor**", faire le point, afin de **rendre compte** avec la meilleure objectivité de la démarche suivie. Cet **inventaire méticuleux** est l'oeuvre d'un "expert" sans état d'âme, c'est-à-dire d'un acteur du champ d'observation, qui se donne comme mission :

- *de rechercher une documentation aussi complète que possible sur le sujet,*
- *d'identifier des témoins privilégiés ayant un avis pertinent sur le sujet,*
- *de rencontrer ces témoins,*
- *de rechercher des expériences similaires,*
- *de recueillir des informations auprès "d'experts " du sujet,*
- *d'identifier des partenaires ou personnes ressources,*
- *de faire le choix des matériaux pertinents pour le sujet,*
- *.....*

L'objet

La globalité représente l'objet principal.

La spécificité représente l'objet secondaire.

La globalité de l'étude touche des problèmes généraux d'ordre systémique.

La spécificité de l'étude concerne des cas particuliers.

L'objet est déterminé par des espaces conceptuels tels que :

- | | | |
|-------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| - <i>l'éducation</i> | - <i>la qualification</i> | - <i>la rupture sociale</i> |
| - <i>le langage technique</i> | - <i>l'adaptation</i> | - <i>la conduite de classe</i> |
| - <i>l'apprentissage</i> | - <i>la sanction éducative</i> | - <i>l'ingénierie pédagogique</i> |
| - <i>la culture</i> | - <i>la polyvalence</i> | - <i>la transversalité</i> |

L'objet est observable, on peut l'analyser, il délimite un champ d'observation.

L'objet doit être en relation et construit à partir d'une problématique, permettant un questionnement sous forme d'hypothèse et répondant à un problème réel existant et posé.

Un objet bien choisi doit permettre de poser les bonnes questions et de répondre aux vrais problèmes.

ex: Si mon centre d'intérêt concerne l'apprentissage du langage technique, l'objet principal sur lequel portera mon travail sera bien et uniquement en relation avec les lieux d'apprentissage du langage technique

et une problématique repérable dans un environnement culturel et social qui relève du lieu d'exercice professionnel.

Il peut s'agir de la motivation pour une discipline, l'orientation des élèves, l'organisation matérielle de séances pratiques, l'articulation théorie pratique, les démarches cognitives spécifiques mises en oeuvre lors d'une situation formative.

L'objet secondaire, portera plus précisément sur une situation spécifique : de classe, de population, d'établissement, de région, etc.

Matériaux nécessaires au traitement de l'objet

Le choix des matériaux et les techniques de traitement revêtent une importance capitale et rendent compte de la qualité du travail.

L'exposé de la démarche d'investigation devra faire état des matériaux et outils utilisés pour le traitement de ces matériaux.

Les outils d'analyse doivent avoir 3 caractéristiques :

- **pertinents** : judicieusement choisis, judicieusement utilisés
- **opératoires** : de bons outils pour faire progresser la démonstration
- **signifiants** : établir clairement ce que recouvre une idée clairement exprimée par un certain nombre de personnes, à quelle représentation de l'idée se réfère-t-on ?

Choix des matériaux

Il est utile dans la mesure du possible d'aller à la source, utiliser des matériaux de **première main**, réinventer les matériaux existants, utiles, non utiles, ceux qui sont à ma disposition, ceux que je n'ai pas. Dès lors commence la **quête des matériaux nécessaires à la constitution d'un corpus**.

Recueil des données, sources de données

Si les matériaux nécessaires, utiles, sont indispensables à l'administration de la preuve, leur mode de recueil et de traitement est bien sûr de la première importance.

Ex :

- *des entretiens par enquêtes exhaustives auprès d'une population donnée,*
- *des entretiens limités auprès de témoins privilégiés parmi une population limitée,*
- *choix de témoins privilégiés à partir d'une typologie de population,*
- *élaboration de questionnaires de guides d'entretien, etc.*

Analyse de contenu

Traitement des informations en allant du plus observable vers le moins observable.

Utilisation de **techniques** et d'**outils** d'analyse de contenu.

Une démarche rigoureuse, précise, donne au travail une **dimension scientifique**, grâce à l'utilisation de tableaux d'analyse, de représentations graphiques (courbes, graphiques, pourcentages, moyennes, variances, écarts-type, etc.)

La phase de relativisation

Relativiser son apriorisme par l'association de **concepts**, en faisant référence à des études approfondies, à des réflexions théoriques, c'est utiliser judicieusement des citations faisant référence à d'autres études du même type ou à des travaux théoriques.

Ainsi les intuitions, les a priori de l'auteur deviennent des certitudes, dès lors que, a posteriori, l'auteur apporte des éléments de confirmation ou d'infirmité.

Les propositions

La phase de concrétisation d'une recherche- action trouve son aboutissement dans la mise en oeuvre de suggestions ou de propositions, celles-ci figurant au dernier chapitre du mémoire.

Ainsi, l'auteur accordera une place privilégiée à ce chapitre avec une attention toute particulière à des critères de faisabilité. Des propositions concrètes, fondées sur des données dont il aura été rendu compte, accompagnées de conditions de mise en oeuvre. L'auteur ou les auteurs seront ou peuvent être les maîtres d'oeuvre de leur propre travail.

La conclusion

Une bonne conclusion doit permettre au lecteur de tout retrouver, de l'hypothèse aux propositions avec le sentiment de voir évoluer la problématique.

Cette phase ultime du mémoire permet de vérifier la cohérence de l'ensemble, de s'assurer de l'adéquation entre les problèmes posés, l'objet, les hypothèses, les matériaux analysés, la méthode utilisée et la pertinence des propositions.

Résumé d'auteur mots clés

Afin de constituer des bases de données, de faciliter le traitement en bibliothèque, en centre de ressources, d'assurer la **promotion des mémoires** ou parties de leur contenu, il est indispensable de pouvoir en identifier facilement le contenu.

Dès lors, la présence d'un **résumé d'auteur** est indispensable ainsi que celle de **mots clés**.

Cette partie sera contenue dans une page au plus et trouvera place sur **une page en début d'ouvrage**.

D'après la norme NF 44004

"Le résumé descriptif est un texte concis reflétant fidèlement, sans interprétation ni critique, le contenu du document. Il a pour but d'aider le lecteur à cerner la pertinence du document vis-à-vis de l'information recherchée".

Il s'agit donc d'un **résumé informatif** qui est une représentation abrégée du document.

Ce résumé est suivi dans la même page d'une liste de mots clés (10 au maximum) afin de faciliter le classement, l'archivage et l'accès.

FORME DU MEMOIRE

Présentation : *couverture*: (ex. de présentation d'une page de couverture, Annexe 1), *pagination, sommaire*. - **Annexes**: *leur utilité, leur contenu*. - **Utilisation des citations**: *notes, problèmes de références bibliographiques et de bibliographie finale* . - **Dactylographie**: *traitement de texte*. - **Reliure**.

PRESENTATION DU MEMOIRE

- Titre et sous-titre
- Résumé d'auteur mots clés
- Sommaire ou table des matières
- Thème ou introduction
- Problématique
- Objet
- Hypothèse de départ ou intuition a priori
- Méthodologie choisie ou adoptée
- Développement - argumentation
- Propositions
- Conclusion
- bibliographie
- Annexes - index thématique (facultatif).

III REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

D'après les normes Z 44005, Z 41006

Exemples d'utilisation de citations et références bibliogr. extraits de : thèse de doctorat Lucien Dauzet.

La Formation Professionnelle, compagnonnique

Le compagnonnage est constitué de "*Sociétés à caractère initiatique, formées entre ouvriers d'un même corps d'état dans un triple but: d'Instruction professionnelles, d'assurance mutuelle et de moralisation*" (1)

Les traditions compagnonniques attribuent leur fondation au roi Salomon lors de la construction de son temple à Jérusalem 1000 ans avant J .C . (2) . Le compagnonnage n'apparaît dans les textes authentiques qu'au début du XIVème siècle et la tradition orale attribue la plus grande ancienneté aux Compagnons passants du Devoir, qui se disaient "*Enfants de maître Jacques*" et étaient appelés "*Devoirants*". On considère généralement que le mouvement compagnonnique s'est constitué au temps des Croisades, en effet "*les ouvriers maçons tailleurs de pierre, charpentiers, qui accompagnaient les croisés, formaient une sorte de corps de génie militaire et assuraient la construction des ponts, des ouvrages de défense et des temples*" (3). L'origine du compagnonnage c'est donc aussi la formation de sociétés d'entraide mutuelle.

Un Comportement moral exemplaire, la connaissance de la géométrie appliquée à la pénétration des volumes "*le trait*" à la base de la construction des églises gothiques, tels sont les "*devoirs*" du compagnon. Détenteurs des secrets de constructions géométriques jalousement gardés, les compagnons forment des sociétés elles-mêmes secrètes, indépendantes, avec leurs rites initiatiques, leurs cérémonies particulières dont certaines se sont conservées jusqu'à nos jours dans les "*cayennes*", centres d'accueil des villes-relais du "*Tour de France*". Cette pratique compagnonnique, d'un artisanat semi-nomade remonte aussi, nous dit-on, à l'âge du bronze.

"L'artisan itinérant apprend des procédés de fabrication ignorés dans son pays d'origine et devient lui-même un agent de diffusion de culture. C'est cette tradition que le compagnonnage a appliquée à l'apprentissage". (4)

Une formation basée essentiellement sur des pratiques initiatiques : Formation appropriée à une industrie traditionnelle, préscientifique, où la qualité du produit dépendait de l'habileté, du tour de main et d'aptitudes individuelles.

(1). - ARMAND (L.), AUGER (P.), et alli. Compagnonnage, Apha-encyclopédie, Paris, Grange Batelière S.A ., 1969, p .1560/1561

(2). - LEON (A.). Histoire de l'Education Technique. Presses Universitaire de France, Paris, 1968, p. 13/14

(3). - COORNAERT (E.). Les Compagnonnages. Paris, Les Editions ouvrières, 1976, 446 p.

(4). - JACQUEMOT (S.). Compagnon mécanicien. Entretien.

UTILISATION DES CITATIONS

Tout écrit n'est jamais complètement le produit d'une pure création originale, les matériaux utilisés ne sont pas tous de 1^{ère} main, c'est-à-dire recueillis directement par l'auteur à l'occasion d'un entretien par exemple. Dès lors il est plus fréquent de rencontrer des textes plus ou moins imprégnés d'un travail antérieur attribué à un autre auteur. Ceci n'est en aucun cas condamnable ou dévalorisant pour celui qui travaille sur d'autres matériaux que les siens. Il est souvent très intéressant et fort utile de faire la critique de travaux de recherche, avec une approche différente d'un même objet.

Des lors l'honnêteté intellectuelle impose à l'auteur de reconnaître et de rendre compte de l'appartenance des emprunts.

Aussi les citations seront utilisées pour illustrer un propos, enrichir une pensée, conceptualiser un travail d'analyse de contenu et feront l'objet de références.

Les citations utilisées doivent l'être avec un souci de respect de l'idéologie de l'auteur d'origine sans trahir celle-ci. En effet dans le cas contraire l'effet produit serait l'inverse de celui recherché.

Il est relativement facile au lecteur de reconnaître dans la progression d'un texte, l'évolution d'un style inspiré par celui d'un des auteurs cité. Ceci peut être dommageable à l'auteur du mémoire et cela d'autant plus pour le lecteur qui sera membre de jury de soutenance.

Il est donc conseillé, pour conclure, de respecter une continuité dans la rédaction d'un mémoire, d'éviter les changements brutaux de style, veiller à la continuité des idées et l'enchaînement des phrases, des paragraphes et des chapitres.

L'ICONOGRAPHIE

Tout sujet ne se prête pas à illustration iconographique systématique. En effet, là aussi, au même titre que les citations, les dessins ou photographies, ne sont utiles que s'ils sont nécessaires, voire indispensables à une meilleure compréhension du texte.

Des travaux scientifiques, techniques, ethnographiques, anthropologiques, sont facilement concevables avec des dessins croquis ou photos. Dès lors l'objectif est comme pour les graphiques, de simplifier l'expression écrite en facilitant la lecture et l'interprétation.

On imagine aisément ce que donnerait une description d'un moteur thermique et les efforts d'écriture que devrait déployer l'auteur devant donner des explications suffisantes pour assurer la bonne compréhension du sujet par un lecteur non spécialiste, alors que quelques photos, des dessins, des schémas et des graphiques bien commentés sont certainement d'une plus grande efficacité.

A contrario de nombreuses représentations, schématisant, par organigrammes, des cheminements de la pensée, sont souvent trop simplificatrices et par là-même réductrices d'un réel non mesurable. Les dessins et schémas répondent systématiquement à des normes : celles du dessin industriel par exemple, sont internationales et mondialement utilisées. Il est donc facile, à partir de ces exemples, de communiquer et d'être compris.

MISE EN FORME DES CITATIONS

(cf. p.13 des exemples d'utilisation de citations et références bibliographiques).

Les abréviations, sigles et symboles doivent faire l'objet d'une explication dès leur 1ère évocation dans le texte, par un repère numérique en exposant et une note en bas de page.

Cette note est plus ou moins explicative et détaillée suivant le cas, si le sigle est très connu par exemple C.N.R.S., la note est très brève, si le sigle est moins connu, ou s'il peut être confondu avec un autre il est alors utile de donner les détails utiles à la juste compréhension.

En effet des chiffres précis, des pourcentages, valent toujours mieux que des commentaires imprécis et approximatifs tels que "plus", "moins", "beaucoup", "assez", etc.

Commentaires sur l'utilisation des citations :

Il est donc facile de constater la valorisation que représente une bonne interprétation graphique, une simple énumération de chiffres et statistiques rend souvent la lecture difficile et irrite le lecteur non spécialisé ou peu initié.

En revanche, un dessin, un graphique, une carte, un diagramme, un abaque, lorsqu'ils sont intelligemment conçus et opportunément utilisés sont nettement plus expressifs que de longs discours et permettent sans aucun doute de mieux fixer les idées.

L'auteur, choisissant une visualisation graphique, s'engage à la présenter de manière claire, attrayante et surtout compréhensible au plus grand nombre.

La fonction première et principale d'un graphique, d'un dessin ou d'un autre support d'information hors texte est d'illustrer une étude une recherche en rendant son contenu plus compréhensible. Dès lors, toute représentation graphique ou autre doit contenir les informations indispensables à sa bonne lecture, les échelles des tableaux, des cartes, les légendes des tableaux et graphiques sont indispensables sur la page où figure le graphique.

Des indications concernant l'origine des données sont indispensables et doivent figurer en note, en bas de page, au même titre qu'une citation référencée, les données d'origine pouvant elles-mêmes figurer en annexes.

Il peut en effet s'agir aussi d'enregistrements sonores, vidéo informatiques, etc.

L'objectif étant toujours d'apporter un plus par une approche originale voire nouvelle, pour faciliter ainsi l'accès à l'information à destination d'un public non initié, ou peu expert du domaine considéré.

IV VALIDATION : GRILLE D'EVALUATION

Capacité : 1 Capacité à préciser le sujet d'étude

Indicateurs : Le document traite effectivement du sujet validé par la commission d'agrément et prend en compte les précisions demandées par celle-ci.
Il existe un ou plusieurs paragraphes qui posent un problème précis avec définition claire des enjeux professionnels.

Capacité : 2 Capacité à analyser une ou des situations professionnelles

Indicateurs : Le dossier fait référence et traite des dimensions du travail professionnel : Conduite de séquences de cours, de travaux dirigés, de travaux pratiques, utilisation d'outils, de logiciels, pratiques pédagogiques avec élèves.
L'étude porte sur un cas réel et une expérimentation conduite par l'auteur, il ne peut s'agir de simples récits ou témoignages.

Capacité : 3 Capacité à argumenter, avoir un recul critique, maîtriser suffisamment le contenu scientifique de base du sujet ainsi que les critères d'évaluation.

Indicateurs : Chacune des positions avancées est soutenue par une démonstration pertinente, opératoire et clairement exprimée. Les réponses ou les solutions apportées sont bien en relation avec les problèmes posés et ont fait l'objet d'une évaluation.

Capacité : 4 Capacités méthodologiques de construction du mémoire.

Indicateurs : Il existe un sommaire paginé, un résumé d'auteur et des mots clés, une bibliographie, des annexes en relation avec le corps du mémoire, tout texte utilisé en citation est référencé.
Le mémoire est composé de 20 à 30 pages (1500 caractères par page) hors annexes, il est relié et dactylographié.
(réf : arrêté n°21.911 du B.O. n°27 du 11/07/91)

Capacité: 5 Capacité à organiser l'exposition. (*soutenance*)

Indicateurs: Il est attendu une prestation professionnelle d'enseignant et non un exposé ou un interrogatoire d'oral de concours. L'exposé sera distancié de l'écrit dans sa forme tout en apportant des précisions sur le fond et la méthode de travail. Le ou les candidats doivent apporter la preuve d'une grande maîtrise du sujet par leur aisance à le développer devant un "comité d'experts", l'utilisation de supports multimédias peut contribuer à rendre la prestation plus dynamique. Chaque candidat devra exposer la partie qui correspond à son propre travail, mais il aura aussi à démontrer ses compétences sur l'ensemble du travail.

Echéancier de production du mémoire professionnel

<i>Calendrier</i>	<i>Etapes</i>	<i>Production écrite</i>
1ère séance Travail préalable du groupe tuteurs avec le ou les responsables de suivi.	Répartition des idées et des groupes - Intérêt pour le sujet - Expertise sur le sujet - Faisabilité	Liste à fournir à la commission de validation des sujets.
2 Contact avec les stagiaires, grand groupe avec tuteurs et responsables de suivis.	- Aide à l'appropriation des sujets - Conseils des tuteurs - Interaction.	Formulation du sujet sur la fiche mémoire : -Thème d'étude - Libellé du sujet - Questions directrices de la réflexion engagée.
3 Travail en petits groupes avec tuteurs et responsables de suivis.	Elucidation de la problématique à partir de relevés de données, de contacts avec des témoins privilégiés, de recherches bibliographiques. Vérification de la faisabilité	pages sur : Méthodes de recueil d'informations Questionnaires, guides d'entretien, état des lieux des travaux sur le sujet, formulation de la problématique, plan de travail.
4ème séance travail en petits groupes avec tuteurs et responsable de suivi.	Réajustement à partir d'informations du terrain : temps, budgets, lieux de stage, maître de stage, tuteur. Vérification du réalisme méthodologique.	Outils d'investigation: - Questionnaires - Grilles d'entretien - Exploitation des données - Plan de travail.
5ème séance Travail en petits groupes avec tuteurs et responsable de suivi.	Mise en forme, construction de l'argumentation.	pages du travail définitif

La phase finale de l'aide à la réalisation du mémoire se fait sous une forme plus individualisée de travaux par "groupe-mémoire " et consiste en une aide personnalisée à l'écriture, à la mise en forme du document final.

Suivant les cas et à la demande, des entraînements à la soutenance peuvent être organisés.



Saint Denis (93)

KANAIE ATRIAN Amir
GRATIOT Vincent

Professeurs de **Lycée Professionnel**

Génie Mécanique *Option* **Construction**

MEMOIRE PROFESSIONNEL

Sous la direction de Lucien DAUZET

La motivation ...

*« Comment développer le désir et le plaisir
d'apprendre, de connaître et de comprendre ? »*

Mémoire soutenu le 7 Mai 2004

STAGE EN RESPONSABILITE :

Lycée d'Application de l'ENNA SAINT-DENIS (93)

Lycée Professionnel Georges Cormier COULOMMIERS (77)

ANNEXE 2 -Exemple de Résumé d'auteur -

RESUME

Ce mémoire est une réflexion sur la motivation. Il prend pour cadre d'étude notre expérience durant notre année de formation à l'IUFM. Dans un premier temps, nous nous efforçons de définir la motivation en général. Puis, nous cherchons à analyser les facteurs explicatifs de la démotivation des élèves. Pour finir nous relatons nos expériences de remédiation dont les objectifs sont de motiver nos élèves selon les axes suivants :

- la relation élève/enseignant
- la relation de l'élève à ses apprentissages

MOTS CLES

Lycée professionnel, génie mécanique, motivation, élève, remédiation, pédagogie inductive, outils pédagogiques, enseignant, apprentissage

ANNEXE 3 - Bibliographie -

I. SUR LA METHODOLOGIE GENERALE :

CAMUS B. Rapport de stage et mémoires. Paris, E.O., 1989, 78 p.

DAUZET L. Méthodologie du mémoire professionnel, Paris, CNAM 1990, 35 p.

MACE G. Guide d'élaboration d'un projet de recherche, Québec, Presses de l'université de Laval, 1988, 120 p.

PENOT J. Le guide de la thèse, Nanterre, Erasme , 1989, 118 p.

QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT G. Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 1989, 274 p.

ROUYEYRAN J.C. Mémoires et thèses : l'art et les méthodes, Paris, Maisonneuve et Larose, 1989, 197 p.

II. SUR L'ENQUÊTE :

BERTHIER N. et F. Le sondage d'opinion, Paris, Entreprise moderne d'édition, Coll. Formation permanente en sciences humaines, 1978.

GHIGLIONE R." Questionner," dans A. Blancher et al. Les techniques d'enquête en sciences sociales, Paris, Dunod, 1987.

JAVEAU CL. L'enquête par questionnaire, Paris, Ed. de l'Université de Bruxelles, les éditions d'Organisation, 1982.

III. SUR L'ENTRETIEN :

BLANCHET A. et al. L'entretien dans les sciences sociales, Paris, Dunod, Bordas, 1985.

IV. SUR LE RECUEIL DE DONNEES :

LEVY M.L. Comprendre la statistique, Paris, Points, Seuil,1979.

ROUANET H., LE ROUX B. et BERT M.C. Statistiques en sciences humaines: procédures naturelles, Paris, Dunod, 1987.

MICHELAT G. *Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie.*
"Revue Française de sociologie ", n° 2, pp 229-247, 1975.

PAGES M. L'orientation non- directive en psychothérapie et en psychologie sociale, Paris, Dunod, 1970.

V. ANALYSE DES DONNEES

BARDIN L. L'analyse de contenu, Paris, PUF, 1977.

LEBART L. SALEM A. Analyse statistique des données textuelles, Dunod, 1988.

KOHN R.C. Les enjeux de l'observation, Paris, PUF, 1982

POSTIC M., de KETELE J.M. Observer les situations éducatives, Paris, PUF, 1988..

VI. SCIENTIFIQUE, DIDACTIQUE ET PEDAGOGIQUE

BACHELARD (G). Le nouvel esprit scientifique, Paris, PUF, 1958.

BARLOW (M). Le travail en groupe des élèves, Paris, Armand Colin, 1993.

BERNARD (C). Introduction à l'étude de la médecine expérimentale, Paris, Flammarion, 1984.

BAUTIER (E), BONNIN-BOLO (A) ZAY (D). Etablissement et partenariat, stratégies pour des projets communs, Paris, INRP, 1994.

CHANGEUX (J-P) L'homme neuronal, Paris, Fayard, 1983.

DE PERETTI (A). Organiser des formations, Paris, Hachette, 1991

DELATTRE. MERIAUX. WATERLOT. Guide géologique régional. Paris, Masson, 1973.

DE VECCHI (G). Aider les élèves à apprendre, Paris, Hachette, 1992.

DUPIN (JJ), JOSHUA (S). Introduction à la didactique des sciences et des mathématiques, Paris, PUF, 1993.

FOURCADE (R). Motivation et pédagogie, Paris ESF. Sciences de l'éducation, 1975

GIORDAN (A). Histoire de la biologie ? Paris, TEC & DOC, 1991.

GOURLAOUEN (J). "Le document dans l'enseignement des Sciences Naturelles", CRDP Strasbourg. N° 14, Septembre 1977.

HADJI (C). Innover pour réussir, Paris ESF, collection Pédagogie 1991.

HOFFBECK (G), WALTER (J). Savoir prendre des notes vite et bien. Dunod, 1987.

JOUVET (L). Réflexions du comédien, Paris, Librairie théâtrale, 1952.

LE BRAS (F). Comment prendre des notes, Ed Marabout, 1992.

MARCHAL (G). Connaissance du corps humain, Paris, Epigones 1986.

MAHIEU (P). Travailler en équipe, Paris, Hachette, 1992.

MEIRIEU (Ph). Itinéraire des pédagogies de groupe (tome 1), Chronique Sociale, 4^{ème} édition, 1991

MERIEU (Ph) Apprendre... oui mais comment, Paris, ESF, 1991.

MIALARET (G). Pédagogie générale, Paris, PUF, 1991.

MONOD (R). "Jeux dramatiques et pédagogie", Paris, Edilig, 1983.

MINGAS (JL). Pour prendre des notes utiles, Ed du Rocher, 1991.

OBERLET (D). "Jeux dramatiques et développement corporel", Paris, Retz, 1989.

PELPEL (P). Pratiques pédagogiques : Travailler en groupe? CRDP Février 1987.

PIAGET (J). Psychologie de l'enfant, PUF, 1966.

SIMONET (R) et (J). La prise de notes intelligente, Ed d'Organisation, 1988.

TIMBAL-DUCLAUX (L). La prise de notes efficace, Ed Retz, 1988.

ZAY (D) Formation des enseignants au partenariat, Paris, INRP, 1994.

VII. SUR L'ARGUMENTATION

MIRABAIL (H). Argumenter au lycée, Bertrand Lacoste, CRDP Toulouse, 1994.

BELLENGER (L). L'argumentation, ESF, Entreprise moderne d'édition, librairies techniques, 1988.

GODBOUT (L). S'entraîner à raisonner juste, ESF, Entreprise moderne d'édition, librairies techniques, 1989.

HOUDART-MEROT (V) Des méthodes pour le lycée, Hachette éducation, 1992, 144 p.

PERELMAN (C) et Olbrechts-Tyteca (L) Traité de l'argumentation, Édition de l'université de Bruxelles, 1988

BOISSINOT (A) Les textes argumentatifs, Bertrand Lacoste, CRDP Midi-Pyrénées, collection didactique, 1999, 185 p.

Collection mini-chouette Un récit, une description, une argumentation, Édition Hatier, 2000, 32 p.

Dossier professeur Travailler autrement au lycée, CRDP Languedoc-Roussillon, 230 p.

Fichier élèves Travailler autrement au lycée, CRDP Languedoc-Roussillon, 230 p.

Lycée La Hotoie Amiens Lire et raisonner avec méthode dans plusieurs disciplines, MAFPEN Académie de Picardie, CRDP de Picardie, 1992

LES ARTICLES DE REVUE

AFEF, Lille « Argumenter ». Recherches. N°9, Novembre 1988.

OUTILS INFORMATIQUES

Site Internet : <http://www.multimania.com/alis/Rhet/argum.htm>

Site Internet : http://www.lettres.net/cours/voca_argu.htm

Site Internet : <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/lettres/argument.htm>